

The background image shows three young women in a field. One woman in the center is wearing a grey jacket and has her hair in a bun. She is looking down at a notebook. To her left, another woman is wearing a blue sweater and white gloves, writing in the notebook. To her right, a third woman with glasses is looking on. The field has rows of crops, possibly corn. The image is overlaid with teal and white graphic shapes.

TAXE D'APPRENTISSAGE COLLECTE 2024

**Soutenez vos forces
vives de demain**

Ensemble, préparons l'avenir

Grande école publique d'ingénieurs implantée au cœur du 1^{er} bassin agricole, agroalimentaire et maritime d'Europe, l'Institut Agro Rennes-Angers se mobilise face aux enjeux contemporains du vivant : nourrir la planète, préserver l'environnement et les ressources.

- + Végétal, animal, systèmes
- + Alimentation
- + Enjeux environnementaux – ressources, territoires et ville
- + Halieutique, mer et littoral
- + Paysages

Ces 5 thématiques constituent notre palette unique d'expertises en agronomie, agroalimentaire, horticulture et paysage.

+ NOS DÉFIS QUOTIDIENS

- Former les cadres de demain, managers agiles, engagés et acteurs des transitions écologiques et socioéconomiques
- Rechercher l'adéquation entre compétences et métiers
- Faire évoluer les formations et les équipements dans un environnement mondial fortement concurrentiel

+ ENGAGEZ-VOUS À NOS CÔTÉS

Versez votre contribution à l'Institut Agro Rennes-Angers.

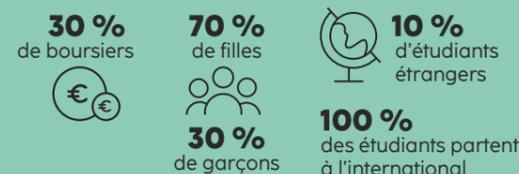
L'INSTITUT AGRO RENNES-ANGERS, LE NOUVEAU NOM D'AGROCAMPUS OUEST

L'Institut Agro, institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement est issu du regroupement d'Agrocampus Ouest, de Montpellier SupAgro et d'Agrosup Dijon.



2 CAMPUS
2 000 ÉTUDIANTS

4 cursus d'ingénieur :
agronome | agroalimentaire,
horticulture | paysage



450 personnels dont 140 enseignants-chercheurs



+ L'OUVERTURE À L'APPRENTISSAGE

En réponse à la demande du monde professionnel, l'Institut Agro Rennes-Angers a créé, parallèlement à ses formations classiques d'ingénieur, **3 formations d'ingénieur en apprentissage dans l'agroalimentaire, l'horticulture et le paysage.**

Un rythme école-entreprise équilibré permettant à l'entreprise de disposer d'un vivier d'embauches.

+ PROFESSIONNALISATION DES CURSUS

Pour que nos étudiants se confrontent aux problématiques du monde professionnel, ils réalisent de **multiples stages** (de 11 à 18 mois en France et à l'étranger) et conduisent des **projets** commandités par des entreprises

Le **Career Center** de l'Institut Agro Rennes-Angers vous permet de déposer en ligne des offres de stage, d'apprentissage, d'emploi, de VIE et de thèse.

+ L'EMPLOYABILITÉ EN LIGNE DE MIRE

Parce qu'un projet personnel et professionnel réfléchi et construit fera du diplômé un cadre épanoui et équilibré, l'Institut Agro Rennes-Angers accompagne ses étudiants via un **dispositif individualisé** : pour les aider à comprendre leurs motivations, s'adapter aux exigences du marché de l'emploi et élaborer une stratégie de réussite.

+ DES MULTIPLES OCCASIONS DE RENCONTRES AVEC LES ÉTUDIANTS

Deux Forums Carrières organisés/an : des occasions uniques pour travailler votre marque employeur, communiquer sur vos besoins et recruter vos futurs talents.

Deux journées Métiers avec nos diplômés : pour apporter du concret sur les métiers et vos structures et témoigner auprès de nos étudiants en pleine construction de leur projet professionnel.

+ DES TEMPS D'ÉCHANGE PRIVILÉGIÉS ÉCOLE-ENTREPRISE

Intervention de spécialistes dans nos modules de formation, programmation de **cycles de conférences** animées par des professionnels, **visites sur sites** pour faire découvrir aux étudiants les métiers, les problématiques et les compétences attendues : autant de possibilités qui préparent nos diplômés à être les acteurs du développement de vos organisations.

+ DES FORMATIONS TOUT AU LONG DE LA VIE

L'Institut Agro Rennes-Angers propose d'acquérir de nouvelles compétences via des **sessions de formation continue** courtes et non-diplômantes.

Un dispositif de **validation des acquis de l'expérience** (VAE) permet à des salariés d'obtenir le diplôme d'ingénieur de l'Institut Agro Rennes-Angers (4 spécialités possibles).

+ UNE FONDATION À FORT ANCRAGE TERRITORIAL

La Fondation de l'Institut Agro soutient sur les campus de Rennes-Angers différents projets dont 6 chaires rassemblant des acteurs académiques et socio-économiques.

Ces chaires permettent de proposer aux entreprises une offre de partenariat structurante et durable, afin d'accélérer les transformations systémiques dans l'agriculture, l'alimentation, l'environnement et le paysage.

<https://fondation.institut-agro-rennes-angers.fr>



400
diplômés/an

13 000
alumini



1,5 mois
durée moyenne
de recherche
du 1^{er} emploi



150
entreprises
inscrites
aux 2 Forums
Carrières 2022



100
diplômés présents
aux 2 journées
Métiers 2022





Comment verser les 13 % à l'Institut Agro Rennes-Angers ?

Depuis 2023, le solde de votre taxe d'apprentissage est versé aux établissements habilités que vous souhaitez soutenir, via la plateforme nationale SOLTÉA, développée et gérée par la Caisse des Dépôts et Consignations.

Il n'y a plus de versements en direct par virement ou par chèque à l'établissement de votre choix.

L'Institut Agro Rennes-Angers est habilité à recevoir vos 13 %.

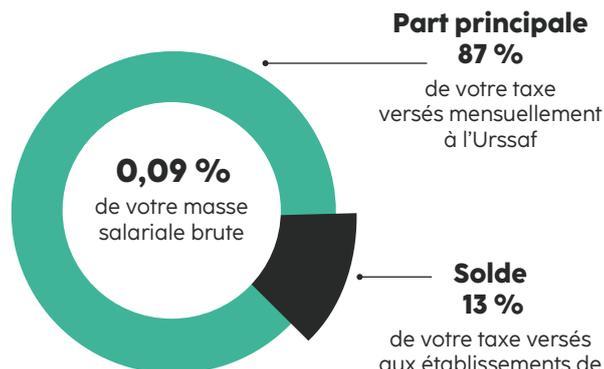
N° SIRET de l'Institut Agro Rennes-Angers

Campus de Rennes : 130 026 222 00021

Campus d'Angers : 130 026 222 00039

+ UAI 0352692L – Formations Ingénieur agronome et en agroalimentaire – Campus de Rennes

+ UAI 0492189N – Formations Ingénieur en horticulture et en paysage – Campus d'Angers



Connectez-vous sur la plateforme SOLTÉA à partir du 27 mai 2024

- 1 Créer votre compte entreprise pour accéder à la plateforme SOLTÉA.
- 2 Sélectionner l'Institut Agro Rennes-Angers grâce au moteur de recherche de la plateforme SOLTÉA (recherche par SIRET, raison sociale, code UAI, code RNCP, intitulé de diplôme ou niveau de diplôme, localisation des établissements).
- 3 Affecter le pourcentage de votre choix à l'Institut Agro Rennes-Angers.

Deux périodes de répartition des fonds :

+ du 27 mai au 2 août 2024

+ du 12 août au 4 octobre 2024

CONTACT